



Bordeaux Métropole ouvre le débat autour de la santé mentale sur son territoire

Brigitte Tandonnet, Présidente du C2D de Bordeaux Métropole, Céline Papin, Vice-présidente de Bordeaux Métropole en charge de l'Équilibre des territoires, des relations internationales et du dialogue citoyen, Josiane Zambon, Conseillère métropolitaine déléguée à la Santé, ont lancé hier soir, le débat métropolitain sur la santé mentale autour d'un spectacle intitulé « Santé Mentale : quelles solutions ? ». Cet événement, organisé par le Conseil de Développement Durable (C2D) de Bordeaux Métropole, a rassemblé de nombreux acteurs locaux, citoyens, et experts autour de cette thématique cruciale.

Un engagement fort de Bordeaux Métropole

Ce débat-spectacle s'inscrit dans une démarche plus large confiée au C2D de Bordeaux Métropole. Les prochaines étapes de ce débat métropolitain incluront des conférences-débats, des ateliers de co-construction de solutions, et des enquêtes de terrain pour dresser un état des lieux précis de la santé mentale sur le territoire.

La santé mentale constitue un enjeu prioritaire pour Bordeaux Métropole, particulièrement depuis la pandémie de Covid-19 qui a amplifié les difficultés psychologiques, notamment chez les jeunes. La Métropole s'est engagée à intégrer cette problématique dans son Contrat Local de Santé (CLS), un dispositif destiné à coordonner et structurer les initiatives locales en matière de santé afin de réduire les inégalités sociales et territoriales.

Le CLS de Bordeaux Métropole s'articule autour de plusieurs axes stratégiques : la promotion d'environnements favorables à la santé, l'encouragement à l'adoption de modes de vie sains, la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, la promotion de la santé mentale, et le soutien à l'accompagnement de proximité des publics âgés et en situation de handicap. Ces axes sont traduits en actions concrètes et renouvelés tous les cinq ans pour répondre aux besoins identifiés sur le territoire. Ce premier débat sur la santé mentale contribue à actualiser et enrichir ce dispositif.

Des actions concrètes pour une meilleure santé mentale collective

Pour répondre à ces enjeux, Bordeaux Métropole mettra en place plusieurs actions concrètes avec l'appui de son C2D :

- **Explorations de terrain et diagnostics** : Des enquêtes de terrain seront menées pour dresser un état des lieux précis de la santé mentale sur le territoire. Cela inclut des portraits de publics (usagers, aidants, soignants) pour comprendre les différentes perspectives et besoins.
- **Conférences-débats** : Des conférences-débats seront organisées pour favoriser l'acculturation collective et permettre à chacun de s'approprier le sujet. Ces événements permettront d'échanger avec des spécialistes ainsi

que de recueillir les propositions de publics, et d'identifier les manques et les besoins.

- **Ateliers de co-construction de solutions** : Des ateliers de travail, inspirés des hackathons, rassembleront les différents acteurs de la santé, les publics et la Métropole pour élaborer des solutions concrètes. Ces ateliers permettront de construire des propositions d'actions qui seront intégrées au CLS.
- **Coopération avec Nantes Métropole** : Un dialogue avec le C2D de Nantes Métropole, saisi sur la santé mentale des jeunes, permettra de mutualiser les ressources et de partager les bonnes pratiques. Une restitution croisée est prévue en juin 2025 pour mettre en perspective les démarches respectives.
- **Mobilisation des acteurs locaux** : Bordeaux Métropole travaillera en étroite collaboration avec les associations, les institutions et les citoyens pour garantir une approche inclusive et participative. Des campagnes sur les réseaux sociaux et des ateliers ouverts à tous seront organisés pour recueillir les questions et les propositions des citoyens.

Un calendrier ambitieux

Le débat métropolitain sur la santé mentale se déroulera en plusieurs phases. Depuis octobre 2024, les travaux de terrain sont lancés. De novembre 2024 à février 2025, des conférences-débats et des ateliers de co-construction de solutions seront organisés. Enfin, de mars à juin 2025, les solutions seront opérationnalisées avec la finalisation des fiches actions et la restitution croisée avec Nantes Métropole.

Ces initiatives permettront de nourrir le Contrat Local de Santé de Bordeaux Métropole avec des propositions concrètes et opérationnelles, en vue d'améliorer la santé mentale sur le territoire.

C2D, qu'est-ce que c'est ?

Le Conseil de développement durable, de son diminutif C2D est un collectif de citoyens bénévoles engagés auprès de Bordeaux Métropole ; c'est une « instance de consultation citoyenne » qui permet à tous ceux qui le souhaitent de participer à l'élaboration des projets métropolitains. Il rapporte les demandes de la population aux élus, mais les informe également des initiatives et solutions innovantes mises en œuvre sur le territoire par des individus ou associations. Assistant précieux de la démocratie représentative locale, il crée une autre forme de lien entre citoyens et élus.

Contacts presse

Virginie Bougant - vi.bougant@bordeaux-metropole.fr - 06 27 52 48 69